Notre Projet Associatif 2023



amli
le trait social

UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF, POURQUOI ?

Les mutations nombreuses et accélérées de notre environnement, conjuguées au contexte géopolitique et aux différentes crises, qu'elles soient sanitaires, économiques ou sociales, bouleversent et modifient profondément les paradigmes sociétaux. À ce titre, l'inflation durable va marquer les projets actuels et à venir, mais également le modèle économique des opérateurs associatifs.



Nicolas Zitoli, Président

AMLI, association (à but non lucratif) pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés, mobilise l'ensemble de ses ressources et fait preuve de ténacité pour continuer à proposer une offre la plus accessible et la plus abordable possible. **Diversification des dispositifs d'hébergement, création de nouvelles offres de logement accompagné et innovation dans les interventions sociales sont au cœur de nos préoccupations.**

La crise sanitaire de 2020, inédite, a exacerbé de nombreuses ruptures et a bouleversé nos métiers tout en renforçant **l'utilité sociale du logement accompagné.**
La crise énergétique et ses conséquences, à savoir la fin d'une énergie peu chère, impose également une attention particulière.

En prise avec les évolutions des politiques publiques, AMLI repense et adapte continuellement ses modalités d'intervention, l'organisation de ses activités et services, et peut compter, pour ce faire, sur l'engagement et le professionnalisme des équipes. La crise sanitaire a révélé l'importance de développer des interventions proactives et **d'inscrire durablement la multiplication des formes d'«aller-vers» dans les pratiques professionnelles.**

C'est également par son histoire commune avec les ESH de BATIGERE qu'AMLI maintient le logement au cœur de son action.

Aujourd'hui, devenue une entreprise à mission, BATIGERE pourra compter sur AMLI pour nourrir son ambition d'être Bailleur Citoyen et faire vivre **l'engagement «Trait Social».**

AMLI ne peut que souscrire aux constats posés par l'UNAFO. Les vulnérabilités évoluent et l'exclusion s'accentue, à défaut de réponses adaptées aux nouveaux besoins sociaux.

Nous évoluons dans une société à plusieurs vitesses qui creuse cette fracture sociale.

C'est pourquoi AMLI entend prendre toute sa part dans ce défi collectif et citoyen du logement pour tous, de l'insertion sociale et de l'accompagnement social adaptés aux besoins des territoires.

AMLI et BATIGERE partagent la conviction que l'engagement en faveur des plus fragiles, autrement dit l'engagement Trait Social, ne peut se limiter aux actions liées au logement, et doit s'étendre à l'aide à la personne dans ses différentes déclinaisons. Notre action ne sera que plus forte et pertinente si nous développons à chaque fois que cela est possible des partenariats enrichissants.
C'est dans ce cadre que le projet de développement du **Collectif Associatif PRÉSENCE** s'est développé autour de l'Association de Gestion Solidaire, AGS.
Dans ce paysage en profonde et inéluctable transformation, il est important pour AMLI de réaffirmer ses valeurs et sa contribution sociétale, en fixant le cap de ses interventions afin de participer au défi du logement et de l'accompagnement pour tous.

Véritable boussole pour le développement stratégique et la structuration des activités de l'association, **le projet associatif AMLI 2016 nécessitait d'être actualisé.**
Cette refonte, en 2023, doit permettre de pérenniser les activités, de nous projeter et de continuer à être utile, à innover, en nous développant et en nous donnant les moyens de nos ambitions, vers une seule finalité : l'accompagnement des plus fragiles.

La rédaction de ce projet associatif s'inscrit dans une **démarche participative**, fruit d'une réflexion collective, co-construction d'un socle fédérateur qui définit les positionnements stratégiques et donne du sens à nos interventions et nos orientations.
Nous vous en souhaitons une bonne lecture et remercions l'ensemble des contributeurs à la rédaction de ce projet associatif.

« Les publics accueillis [en résidence sociale] se sont diversifiés et les adhérents de l'Union se sont adaptés face à la paupérisation d'une partie croissante de la population. Les problématiques auxquelles nous sommes désormais confrontés ne sont plus celles d'hier : elles sont plus nombreuses, plus complexes, plus urgentes aussi, dans un contexte général de réduction budgétaire qui aggrave les tensions et les pressions sur les gestionnaires. » Extrait du projet stratégique de l'UNAFO* 2018 -2022

*Union des Professionnels du Logement Accompagné

SOMMAIRE

Ce qui nous définit 4

Réaffirmer un objet social toujours pertinent
S'appuyer sur une gouvernance solide et investie
Consolider nos valeurs et notre cadre éthique d'intervention
Placer le logement au cœur de l'accompagnement
Agir en proximité
"Aller-vers", un marqueur fort des interventions
Dates clés

Notre sens du collectif 8

BATIGERE, un environnement propice à l'innovation sociale
Construire des réponses nouvelles au sein du monde associatif
Adopter une stratégie de développement raisonnée et responsable
Cultiver notre engagement dans le champ de l'hébergement, du logement social et accompagné

Notre richesse humaine 13

Valoriser les contributions individuelles et collectives
Cultiver l'entreprise inclusive
Optimiser notre organisation

Notre conception de l'accompagnement 17

Le sens de l'accompagnement
Le logement comme socle de l'accompagnement
"Aller-vers", une démarche protéiforme
Plusieurs niveaux de contributions
L'accompagnement au cœur de nos métiers

Nos modalités d'intervention 21

La Location Accompagnée
L'Hébergement
L'Accompagnement Social
L'Ingénierie Sociale et Urbaine
L'Emploi Accompagné

Notre réponse immobilière 27

Un patrimoine immobilier rénové et sécurisé, socle des activités d'AMLI
Une politique d'entretien et de maintenance au service d'une proximité renforcée avec les publics
Une capacité d'innovation pour répondre aux besoins de solutions

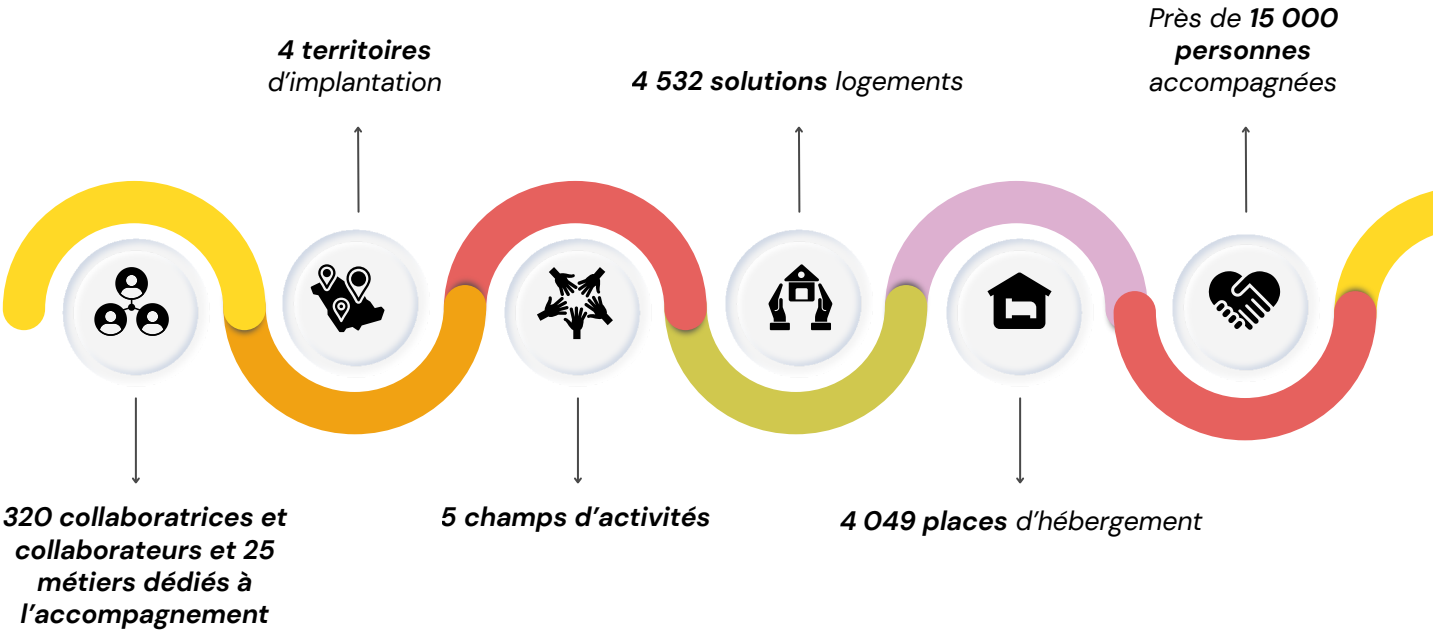
Glossaire 30

Annexe 31

Ce qui nous définit

Depuis 1965, l'association pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés s'engage à ***faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes qui en sont éloignées.*** *Guidée par un socle de valeurs et de fondamentaux, AMLI propose des solutions logements adaptées et abordables et garantit un accompagnement social global et bienveillant.*

En fin d'année 2022, AMLI c'est :



› Réaffirmer un objet social toujours pertinent

"**L'association pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés** sans but lucratif a pour objet la mise en œuvre soit directe, soit en collaboration avec d'autres personnes morales ou physiques qualifiées, de **tous moyens appropriés pour faciliter et procurer à toutes personnes ou familles isolées, notamment travailleurs, retraités, apprentis, étudiants, migrants, familles transplantées et autres, personnes en situation de difficulté ou âgées, un logement répondant à leurs besoins ainsi que les aides et services que nécessite leur situation.**"

Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Metz, 9 novembre 1965.

› S'appuyer sur une gouvernance solide et investie

Au regard de leur rôle stratégique au sein du Conseil d'Administration, les administrateurs et administratrices d'AMLI sont particulièrement attachés à ce que l'association poursuive sa vocation première de répondre aux besoins de logements accompagnés, et veillent aux enjeux de pérennité et de développement de ses activités.
Convaincus de l'utilité sociale de leur engagement et issus de tous horizons, les membres du Conseil manifestent leur soutien, leur confiance et enrichissent les interventions de nos équipes, par leur expérience et leur implication, à la fois sur le plan professionnel et personnel.

› Consolider nos valeurs et notre cadre éthique d'intervention

Agilité, Bienveillance, Empathie, Engagement et Respect sont les valeurs sur lesquelles reposent les pratiques et les modalités d'intervention des équipes pour porter au quotidien les missions d'AMLI. Ces dernières sont confortées par un cadre d'intervention respectant les principes de neutralité et de laïcité ; notamment à travers la **charte de déontologie du Réseau BATIGERE** dont est membre AMLI.

› Placer le logement au cœur de l'accompagnement

L'engagement d'AMLI, en réponse à la nécessité fondamentale, humaine et sociétale de loger et d'accompagner des personnes fragiles ou isolées, s'exprime à travers la mise en œuvre, seule ou en collaboration avec des partenaires, d'actions en faveur de l'insertion, de l'autonomie et de la citoyenneté de toutes et tous.

Convaincue que **le logement est clé pour répondre à cet objectif**, AMLI agit en faveur de l'accès à un logement **abordable, adapté et sécurisant**. L'accompagnement d'AMLI s'appuie sur l'habitat et le considère comme un pilier fondamental sur lequel la représentation, la participation et la responsabilité de la personne se construisent.

AMLI s'engage à créer, soutenir et pérenniser les conditions qui permettent à chacune et chacun de satisfaire ses besoins fondamentaux, dans le respect de la dignité humaine et du droit au bien-vivre.

› Agir en proximité

Établir des partenariats avec l'ensemble des parties prenantes, en réponse aux enjeux actuels, dans un territoire donné et au plus près des besoins, garantit la plus-value des interventions. De la réflexion initiale autour du projet jusqu'à sa mise en œuvre, AMLI mobilise l'ensemble des acteurs pertinents et anime une réponse collective fondée sur ses valeurs.

Dans une société en perpétuelle mutation, où les vulnérabilités évoluent, grandissent et nécessitent des réponses de plus en plus singulières et rapides, AMLI déploie toute son agilité pour s'adapter et rassembler, autour de projets communs, l'ensemble des acteurs compétents.

Fort de son ancrage territorial, AMLI agit en opérateur économique responsable et s'attache à garantir des relations de confiance et de transparence avec ses fournisseurs. Par son développement, **AMLI crée des emplois locaux, directs et indirects, développe des solutions de logement à impact social, économique et assume pleinement sa responsabilité citoyenne sur les territoires d'intervention.**

Ces orientations sont traduites dans le management général de l'association à travers son organisation territorialisée et thématique : directions régionales, directions d'activités transverses, instances de pilotage et de contrôle. Le suivi des activités est encadré par les divers labels et agréments.

› « Aller-vers », un marqueur fort des interventions

« Aller-vers » les ménages en situation de fragilité pour **favoriser l'accès ou le maintien dans le logement, de façon durable,** dans des conditions adaptées est la politique d'intervention portée par AMLI. L'action se concentre sur une intervention individuelle qui facilite l'établissement d'une relation de confiance, favorise l'adhésion des personnes et les rend actrices de l'accompagnement.

Une nouvelle direction : celle de l'Emploi Accompagné

Engagée depuis plus de 30 ans dans des dispositifs qui concourent à l'Insertion par l'Activité Économique, AMLI a fait le choix de créer une direction de l'Emploi Accompagné pour construire et structurer des actions qui concourent à l'insertion conjointe par l'emploi et le logement, en agissant sur l'ensemble des freins.

Cette ambition est confortée par une prise de conscience collective de l'efficacité du tandem emploi-logement dans la lutte contre la précarité des familles les plus modestes. La création des DREETS et des DDETS est à ce titre significative du renforcement du lien emploi-logement dans la prévention des exclusions.






Dates clés

Près de 60 ans d'histoire



Maurice Becker, directeur de la Mosellane d'HLM, fonde AMLI pour répondre aux situations complexes des publics isolés, notamment les travailleurs migrants.

1965

1976

Créée pour la gestion des foyers de travailleurs migrants, l'activité se développe et AMLI compte près de 100 collaboratrices et collaborateurs et 9 foyers pour 2486 places en 1976.





Dans les années 80, AMLI déploie ses compétences sur les activités hébergement avec en 1981, la création de 2 centres de réfugiés de 50 places.

1981

1986

Entre 1983 et 1991, le vieillissement de la population conduit à une adaptation des méthodes de travail en faveur du maintien à domicile des résidents âgés. AMLI renforce l'accompagnement des personnes logées. En 1986, AMLI gère 6 Foyers de personnes âgées.





En 1992, la loi Besson crée les conditions du développement de nouvelles activités accompagnement social et logement adapté qui s'exercent, pour AMLI, dans le cadre d'une convention signée avec la société HLM Sarel : c'est une première étape dans la construction des liens et des synergies entre AMLI et le monde HLM. Des activités de développement social puis d'ingénierie sociale et urbaine viendront compléter l'offre de service.

1992

1997

En 1997 : pour mieux prendre en charge le logement des personnes en difficulté, la société d'HLM Présence Habitat est créée conjointement par BATIGERE et AMLI. Début d'une synergie qui ne cessera de grandir au cours des années 2000.





En 2007, en adhérant à l'UES BATIGERE, AMLI franchit une nouvelle étape dans le principe de collaboration.

2007

En 2012, l'adhésion au Réseau Batigère offre de nouvelles perspectives.

2012

En 2021, AMLI contribue à la structuration de la Société de Coordination BATIGERE qui pose le cadre d'un projet stratégique partagé BATIGERE bailleur citoyen, traduit en entreprise à mission dès 2023.

2021

2009

En 2009, AMLI crée la signature «le Trait Social» « *Aller-vers et accompagner les plus fragiles pour leur permettre l'accès et le maintien dans le logement* ».

2016

En 2016, AMLI s'appuie sur l'ancrage territorial des sociétés du groupe BATIGERE pour développer ses activités en Ile-de-France dès 2016, et en Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2019. Depuis peu, AMLI déploie ses activités en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



2023

Le 1er janvier 2023, AMLI et 5 autres associations membres du Réseau Batigère expertes de l'autonomie, l'accompagnement et l'insertion créent le collectif Présence au service des plus fragiles.

Notre sens du collectif

AMLI, fort de son lien avec BATIGERE, joue un rôle central en portant et en diffusant la signature « Trait Social » qui traduit l'engagement commun auprès des plus fragiles. Cette vocation se réaffirme au sein du Collectif PRÉSENCE ; un mouvement inter associatif qui permet de mutualiser les compétences et les savoir-faire, afin de développer des solutions globales, efficaces et novatrices.

› BATIGERE, un environnement propice à l'innovation sociale

BATIGERE, Bailleur Citoyen

À travers son projet d'entreprise **Bailleur Citoyen**, BATIGERE souhaite fédérer le monde associatif et les acteurs du logement social. Dans cette dynamique et afin de structurer cette ambition, le Groupe BATIGERE a créé sa **Société Anonyme de Coordination (SAC)** en 2020, dont AMLI est l'un des membres fondateurs.

Représentant 105 000 logements et 1 800 collaboratrices et collaborateurs, la structure est composée d'Entreprises Sociales de l'Habitat, d'Offices Publics de l'Habitat et des associations AMLI et HÔTEL SOCIAL 93. Elle s'est dotée d'un pôle dédié à l'Habitat Accompagné.

À la suite de son Assemblée Générale extraordinaire du 10 mars 2023, BATIGERE est devenue une **entreprise à mission**, dans le cadre d'une démarche commune, partagée et portée par ses membres.
BATIGERE a ainsi défini sa raison d'être et ses objectifs statutaires : « Pour nous, Bailleur Citoyen, le logement est au cœur de notre engagement au sein de la Cité. Nous nous mobilisons, forts de notre ancrage territorial et de nos expertises complémentaires, pour créer un habitat durable et des services qui facilitent les échanges, développent la cohésion et renforcent l'égalité des chances ».

LES 5 OBJECTIFS STATUTAIRES DE LA SAC BATIGERE

01 Agir pour une société écoresponsable

02 Mettre le citoyen au centre de toutes les actions

03 Construire une cité durable

04 Partager une responsabilité commune en soutien à l'économie locale

05 Valoriser en interne, chaque personne comme acteur du collectif

La Société de Coordination BATIGERE

L'inscription d'AMLI, en sa qualité d'opérateur en Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion au sein de la SAC BATIGERE, au-delà du regroupement imposé aux bailleurs sociaux par la loi Elan, démontre la capacité de BATIGERE à être un opérateur singulier dans le paysage du logement social. BATIGERE a fait de ces évolutions une opportunité de rendre tangibles les collaborations, les synergies et les projets qui existaient déjà avec le monde associatif.

AMLI et l'engagement "le trait social" des membres de BATIGERE

« Aller-vers et accompagner les plus fragiles pour leur permettre l'accès et le maintien dans le logement ».

Datant du début des années 90, cette ambition forte, dans la lignée de la Loi Besson, est présentée sous la signature **« Trait Social »** depuis 2009. Elle traduit une conception partagée du rôle du bailleur social par les ESH de BATIGERE auprès des personnes fragiles et s'appuie sur un ensemble de ressources et expertises dans les champs du logement et de l'accompagnement.

Porter le « Trait Social » est un investissement qui se doit d'être « vivant » et soumis à un questionnement permanent pour prendre en compte les évolutions sociétales.
Cette signature est réaffirmée comme un trait d'union entre BATIGERE et le Collectif PRÉSENCE.

Si AMLI a longtemps été pilote de l'engagement « Trait Social » aux côtés de PRÉSENCE HABITAT (devenue BATIGERE HABITATS SOLIDAIRES), désormais l'ambition est d'étendre ce pilotage et de donner les moyens à chaque membre de BATIGERE de s'inscrire dans cette démarche.



Véritable ingrédient structurant du « Trait Social », l'animation professionnelle est au cœur de l'ambition du LAB'. Evénement multicible, organisé tous les deux ans, **Le LAB' Trait Social est une manifestation permettant d'illustrer et de mettre en pratique les engagements stratégiques du Trait Social avec ses partenaires**. Cet événement vise à rassembler l'ensemble des parties prenantes, y compris les services de l'État, les collectivités territoriales, les partenaires associatifs et les professionnels du Trait Social pour partager des idées et des expériences sur les défis actuels et à venir.

AMLI co-fondatrice de Présence Habitat

La naissance de Présence Habitat

En 1997 : pour mieux prendre en charge le logement des personnes en difficultés, la société d'HLM Présence Habitat est créée conjointement par BATIGERE et AMLI. La société se verra apporter le parc «très social» (PLAI familiaux diffus et «foyers») par les filiales de BATIGERE. Deux enjeux prioritaires identifiés alors : le traitement des Foyers de Travailleurs Migrants et la gestion du parc « PLAI diffus » constitué dans les années 90 en Lorraine.

Le début d'une synergie

qui ne cessera de grandir au cours des années 2000, avec notamment le développement du parc et la mise en place d'une gestion adaptée en commun, en faveur de l'accès et du maintien dans leurs logements des ménages les plus fragiles.
Dans un environnement du logement social en profonde mutation et dans un contexte marqué par l'apparition de besoins sociaux inédits issus de transformations économiques et sociologiques d'ampleur, BATIGERE a souhaité renforcer son engagement historique dans le champ du logement thématique et créer une société d'assise nationale, capable de répondre aux enjeux du logement accompagné sur les territoires.

Une fusion donne naissance

à BATIGERE HABITATS SOLIDAIRES. Cette ESH du Groupe BATIGERE est née de la fusion des ESH Présence Habitat et Coallia Habitat actée en juin 2022.

Elle représente plus de

12 000 logements

ou équivalents logements au sein de

135 structures

collectives et plus de

1 000 logements familiaux

Le Réseau BATIGERE, un incubateur de projets

Le Réseau BATIGERE réunit un ensemble d'acteurs du logement pour faire vivre une vision partagée de l'habitat de demain : un habitat qui donne à chacun les moyens de participer à la vie en société. Fort de sa présence sur tout le territoire français avec **plus de 150 000 logements et 3 000 collaboratrices et collaborateurs** - et de la diversité de ses membres, le Réseau BATIGERE fonctionne dans un esprit d'ouverture, d'innovation et de collaboration. Il sollicite toutes les initiatives pour expérimenter et développer des projets qui permettent à tous de bien vivre dans leur environnement, quels que soient leurs moyens.

Le Réseau BATIGERE permet de partager l'engagement « Trait Social » entre les différents membres par les projets et les synergies d'experts qui œuvrent dans les champs complémentaires du logement, du logement accompagné, de l'accompagnement et de l'aide à la personne. C'est dans ce contexte qu'a émergé le Collectif PRÉSENCE.

Un exemple de synergie efficiente : le développement des activités « Trait Social » de l'association l'Amandier

L'intervention et l'accompagnement d'AMLI a permis de repenser la nouvelle organisation et les missions de l'association l'Amandier, émanation de l'ESH Patrimoine SA Languedocienne, fondée en 1991. C'est de cette rencontre au sein du Réseau BATIGERE, entre une ambition et une expertise, qu'une réponse nouvelle et structurée a pu émerger en termes de solutions intégrées d'habitat et d'accompagnement social.



› Construire des réponses nouvelles au sein du monde associatif

Le collectif Présence



Le 1er janvier 2023, AMLI, EFM, Hôtel Social 93, La Main Tendue, AGS et l'Amandier ont, ensemble, créé le Collectif Présence. Ces associations, qui interviennent dans différents champs, allant de la maraude à l'hébergement, du logement accompagné à l'ingénierie sociale et urbaine et à la médiation, de l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'aide à domicile, ont décidé de porter un mouvement commun, en coordonnant leurs actions et en mutualisant leurs expertises en faveur des plus fragiles.
En 2024, le Collectif Présence compte **8 associations** avec l'adhésion de **Présence Autonomie et Api Provence.**

C'est historiquement par leur adhésion au Réseau BATIGERE que les associations qui constituent Présence se sont rencontrées, se sont réunies et ont décidé de **partager leurs expériences et leurs ressources dans un Collectif organisé, identifié, fort de coordination et d'impulsion.**

Ainsi, **plus de 1 150 collaboratrices et collaborateurs sont acteurs de ce projet et leurs interventions rayonnent au quotidien sur six régions, Auvergne Rhône-Alpes, Île-de-France, Grand Est, Occitanie, Provence-Alpes Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine**. La structuration du Collectif Présence est le moyen de renforcer l'action de chacun de ses membres à travers une orientation commune, en permettant de mobiliser des compétences complémentaires dans les différents champs d'intervention et d'être ainsi au plus près des besoins des territoires et des politiques publiques afin de construire les solutions les plus adaptées. Des synergies qui se traduisent opérationnellement notamment par le dispositif 100% Emploi, un projet co-porté en Moselle par AMLI et les EFM qui favorise l'accès à la formation et à l'emploi des réfugiés statutaires accompagnés par AMLI sur des métiers en tension, ceux de l'aide à domicile, cœur de l'activité des EFM.

Dans le cadre de Présence, des projets travaillés par ses membres peuvent être pensés à l'échelle du Collectif.

← Scannez ce QR Code et découvrez le collectif Présence

UNE PROMESSE

« Présence est un collectif d'associations engagées aux côtés des personnes les plus fragiles, réunies par la conviction que le logement est clé pour l'insertion et l'autonomie. Force de coordination et d'impulsion, Présence permet la mutualisation des ressources et des expertises de ses membres pour renforcer leur action sur les territoires. Une action qui vise à sécuriser les parcours, favoriser l'égalité des chances, et permettre à chacun de trouver toute sa place dans la société. Une société plus ouverte, plus juste, plus responsable. »

La création de Présence Autonomie, une nouvelle étape dans la structuration du Collectif PRÉSENCE

L'association Présence Autonomie donne corps aux ambitions partagées par ses fondateurs (AMLI, BATIGERE Grand-Est et l'Amandier) avec les associations affiliées EFM et Active.

Toutes deux inscrites dans les champs de la préservation de l'autonomie des personnes en situation de fragilité, par l'aide au maintien à domicile et la protection des majeurs, ces deux associations ont décidé d'unir leurs forces au sein d'une structure dédiée permettant de porter des orientations stratégiques et des ambitions communes. Ce choix d'organisation illustre la capacité du Collectif Présence et du Réseau BATIGERE d'être force de coordination et d'impulsion pour tout projet concourant à l'engagement aux côtés des personnes fragiles. En effet, mettre en œuvre les conditions nécessaires pour permettre à toute personne quel que soit son âge, sa santé, sa situation sociale, de rester à domicile, constitue les objectifs communs des deux associations.

AGS, un outil de performance

Au sein de Présence, **l'Association de Gestion Solidaire** joue un rôle de pivot et porte, pour le compte de ses membres, les fonctions supports et compétences mutualisées telles que le développement, les ressources humaines, les finances et la comptabilité, la communication ou encore la gestion du patrimoine. Elle rassemble plus de 80 collaboratrices et collaborateurs issus du regroupement des services siège d'Hôtel Social 93, de la Main Tendue et d'AMLI.

AGS représente une opportunité pour des associations de partager et **se doter d'expertises au profit de leurs projets sociaux.** Plus largement, AGS constitue un vecteur de développement du Collectif Présence et de chacun de ses membres.

Le partenariat avec les EFM : un exemple de synergies structurantes

Depuis près de 30 ans, l'association **Emplois Familiaux de Moselle** développe principalement des solutions d'aide à domicile en faveur des personnes en perte d'autonomie et notamment les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie et de la Prestation de Compensation du Handicap.

Les liens forts entre AMLI, BATIGERE et les EFM se matérialisent notamment par la mobilisation des gouvernances et de l'encadrement pour développer des projets tels que le dispositif familles gouvernantes (alternative à l'hospitalisation) et l'habitat inclusif.

Ce choix d'organisation démontre le caractère évolutif de l'engagement « Trait Social » qui, à travers ce partenariat intègre la dimension de l'aide à la personne à ses domaines de compétences. Ces interventions complémentaires et pluridisciplinaires répondent à des situations sociales complexes et plurielles.

› Adopter une stratégie de développement raisonnée et responsable

Les perspectives de développement d'AMLI s'inscrivent dans une approche territoriale. **Implantée historiquement et reconnue sur la Lorraine** puis l'Alsace, AMLI est attentive, pour les années à venir, à consolider et déployer ses expertises et ses activités sur les différents territoires d'implantation de ses principaux partenaires, l'Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes.

Une stratégie de développement qui s'inscrit en complémentarité avec les acteurs de BATIGERE, sur ces territoires d'intervention, mais également sur des thématiques propres à l'association, en restant attentif au respect des écosystèmes associatifs locaux et en réponse aux besoins des territoires.







Par ailleurs, deux clés de lecture sont à prendre en considération : la question de la capacité à respecter les engagements pris auprès des institutionnels, mais aussi des personnes accompagnées. L'objectif de développement territorial est double : **atteindre rapidement une taille critique et résiliente pour répondre aux enjeux du modèle économique.**

S'inscrire dans un environnement riche d'acteurs du logement et de l'accompagnement constitue à ce titre un formidable levier pour adapter les interventions et assurer la mise en œuvre de réponses ciblées et pertinentes sur les différents territoires.

Aussi, le développement se doit d'être porteur de sens et peut s'opérer directement ou en partenariat, ponctuel ou structurel, avec d'autres opérateurs, au premier rang desquels ceux du Collectif Présence.

› Cultiver notre engagement dans le champ de l'hébergement, du logement social et accompagné

AMLI s'inscrit dans des écosystèmes à la fois riches et complexes, ceux du monde HLM, du logement accompagné et de l'hébergement. **« L'identité AMLI » émerge de la diversité et de la complémentarité de ses champs d'intervention.**

Acteur associatif reconnu du logement accompagné, AMLI s'investit pleinement dans les travaux portés par les fédérations et organisations professionnelles pour porter les enjeux et toujours mieux répondre aux besoins des plus vulnérables.

Au premier rang de celles-ci, l'UNAFO (**Union professionnelle du logement accompagné**) dont AMLI a été l'un des précurseurs et qui, à l'image de ses adhérents, a su s'adapter aux changements sociétaux et devenir une Union reconnue par l'État et les grandes Fédérations, au niveau national avec une représentation régionale qui monte en puissance progressivement.

Autour des valeurs de solidarité et d'accès aux droits, l'UNAFO représente ses adhérents, anime le réseau et professionnalise les pratiques. L'UNAFO et ses adhérents sont mobilisés pour apporter des réponses à la fois adaptées et innovantes par la promotion du logement accompagné qui se définit comme :

« un logement autonome abordable où des moyens humains permettent aux personnes logées d'être accompagnées selon leurs besoins. »

AMLI s'investit également au sein de la FAS (**Fédération des Acteurs de la Solidarité**), notamment sur le Grand Est, de l'UNHAJ (**Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes**), ou dans des regroupements associatifs locaux.

Évoluer dans un environnement complexe nécessite d'innover et de développer des solutions à forte plus-value, en mêlant des approches transverses et complémentaires.

La connaissance fine des problématiques des personnes accompagnées, et l'appréhension de l'émergence des vulnérabilités, permettent de nourrir un dialogue constructif et exigeant en considérant chacun et chacune comme un maillon essentiel de notre société.







Notre richesse humaine

Dans un contexte de transformation du travail social, caractérisé par une importante variété de vulnérabilités nécessitant une approche plurielle de l'accompagnement, AMLI prend l'initiative de déployer avec conviction une **stratégie de diversification des compétences valorisant les formations et la promotion interne** pour que chacun trouve pleinement sa place au sein de l'organisation. AMLI cultive ainsi une approche professionnelle résolue pour mieux accompagner, en privilégiant l'inclusion, l'optimisation de son organisation et l'adoption éclairée des pratiques numériques.

› Valoriser les contributions individuelles et collectives

Aux côtés des autres opérateurs et pour faire face à une crise structurelle des métiers de l'humain, AMLI s'engage pour valoriser les formations initiales et renforcer le sens du travail, notamment, social, en étant proactive sur l'évolution de ses organisations, de ses modalités et fondamentaux d'intervention. Le développement de sa marque-employeur liée à celle du Collectif PRÉSENCE y contribue.

Conditions de travail, accompagnement managérial, formations, outils… Ces fondamentaux doivent permettre à chacune et chacun de comprendre et de partager l'ambition portée par l'association et ainsi de s'investir durablement dans les missions confiées. Ils contribuent aussi à structurer une organisation plus forte et plus réactive, en réaffirmant le rôle du manager et en renforçant le positionnement de l'encadrement intermédiaire au service de la performance collective.

Convaincue de la plus-value de l'initiative et confiante dans le professionnalisme déployé par les équipes aux côtés des personnes qu'elles accompagnent, AMLI s'attache particulièrement à maintenir un niveau d'exigence des compétences individuelles et collectives.

Chacune et chacun, à son niveau de l'organisation, tout métier confondu, contribue au quotidien, à la réalisation du projet commun. **Donner du sens au travail, dans un cadre éthique** est un des fondements de la politique ressources humaines d'AMLI.

LABEL DIVERSITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

LABEL ÉGALITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

AMLI, labellisée Égalité et Diversité dans le cadre de l'UES BATIGERE, reconnaît les individualités, encourage la formation, soutient les mobilités géographiques et professionnelles, valorise et accompagne les talents.

Cet engagement, volontariste et responsable, se traduit par des réponses aux enjeux de promotion de l'égalité des chances et de diversité au sein d'un environnement offrant des opportunités de parcours de carrière à ses équipes.











Se professionnaliser pour mieux accompagner

AMLI est attentive à consolider, renforcer et renouveler ses compétences en travaillant sur la ***formation continue des collaboratrices et collaborateurs,*** *en réinterrogeant en permanence les formations existantes, et en diversifiant les profils des professionnels de l'accompagnement. Il est nécessaire de pouvoir articuler nos compétences et nos savoir-faire, avec ceux portés par nos partenaires. AMLI s'inscrit dans une* ***démarche continue de détection, de traitement et d'évaluation de thématiques d'actualité.***
Un ***parcours de formation « Trait Social »*** *dédié et sur mesure créé par des professionnels constitue une démarche singulière qui participe au maintien du niveau d'exigence des compétences du travail social. Un système de tronc commun et de modules spécifiques garantit une adaptation continue aux évolutions des fragilités sociétales.*

450 000€ *montant engagé chaque année dans les parcours de formation*

90% *des collaboratrices et collaborateurs formés*

› Cultiver l'entreprise inclusive

En faisant se croiser sa politique ressources humaines et ses pratiques d'accompagnement vers l'emploi, AMLI développe des modalités d'insertion professionnelle efficaces qui répondent à une double préoccupation. D'une part, favoriser l'accès et l'employabilité, dans le temps et par la formation des publics éloignés de l'emploi et d'autre part répondre à des besoins de recrutement sur des métiers en tension en suscitant des vocations.





AMLI se saisit des politiques publiques en faveur de l'emploi et de la formation. Elle s'appuie, en plus-value, sur ses propres ressources et sur les capabilités des personnes. Cette démarche permet d'initier des dispositifs intégrés qui répondent à des enjeux de recrutement et de développement d'une offre de service pour les personnes logées dans les établissements. **Le projet «100% emploi», les «actions vitaminées vers l'emploi», les « ateliers passerelles »** sont autant de dispositifs dont les bilans confortent l'intérêt à renforcer des actions de remobilisation professionnelle ou de formation en faveur des personnes accompagnées.

Au-delà de la création de projets, AMLI prend toute sa part en se positionnant comme **employeur inclusif.** Ainsi, l'association développe et participe à des dispositifs de professionnalisation (dans l'accueil de stagiaires de la formation ou en service civique) et promeut les parcours en alternance.

Être une entreprise inclusive, c'est aussi être lucide sur le principe que les accidents de la vie peuvent toucher également chacune et chacun. AMLI porte une attention bienveillante à ses collaboratrices et collaborateurs confrontés à ces situations et au maintien de conditions de travail satisfaisantes. L'association veille à la bonne prise en compte de la pénibilité des métiers et de l'usure professionnelle en accompagnant les mobilités, en favorisant les Validation des Acquis de l'Expérience et plus largement en proposant des solutions individualisées et adaptées à chaque situation.

AMLI, une marque employeur citoyenne

AMLI s'inscrit dans la politique Ressources Humaines de l'UES BATIGERE. Engagée et caractérisée par un manifeste dédié, elle se traduit au travers de statuts du personnel régulièrement adaptés, d'une ***charte de déontologie, et d'un règlement intérieur*** *réaffirmant notamment les principes de neutralité et de laïcité.*

AMLI déploie de nouvelles modalités d'organisation qui permettent à chacun de s'inscrire durablement et avec professionnalisme dans les missions confiées, à l'image du développement du travail à distance et de la dotation systématique de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs en équipements numériques performants.

Bienveillance
Respect
Empathie
Agilité
Engagement

Le Collectif PRÉSENCE participe à l'enrichissement de la marque employeur AMLI.
AMLI encourage et valorise les parcours professionnels notamment à travers **une politique de mobilité coordonnée** et facilitée avec les membres de BATIGERE mais également au sein du Collectif Présence. Fort d'une approche de détection des potentiels et d'évaluation continue des compétences, des aspirations et des ambitions des collaborateurs, AMLI et ses partenaires développent des passerelles internes gages de performance collective et individuelle.

› Optimiser notre organisation



Scannez ce QR Code et découvrez la vidéo

Dans un contexte de développement fort et rapide, AMLI s'est dotée d'une **organisation territorialisée** qui démontre l'intérêt d'une réponse réactive et de proximité. Ce fonctionnement s'appuie sur la complémentarité de deux dimensions, le territoire et le métier. **Les 5 pôles d'activités se déclinent dans des directions régionales opérationnelles et dans des directions transverses thématiques** pour mettre en œuvre des stratégies qui s'appuient sur des interventions harmonisées.

Au-delà de cette structuration à double entrée, l'organisation permet de développer des expertises ciblées localement notamment sur les sujets du maintien de l'autonomie et de la fluidification des itinéraires.

Notre structuration des métiers

AMLI concentre plusieurs familles de métiers, toutes contributrices du projet commun et animées par une culture partagée de l'exigence au service de l'intérêt général. L'expertise des collaboratrices et collaborateurs, à tous les niveaux de l'organisation est porteuse de sens et de performance au bénéfice des personnes accompagnées.



La digitalisation des pratiques sociales et l'impact sur la relation client

Alors que la crise sanitaire a accéléré l'utilisation de l'outil numérique, tant dans le cadre professionnel que personnel, **le travail social investit progressivement la digitalisation des pratiques,** avec toujours une attention particulière portée aux personnes accompagnées, en difficultés sur l'accès aux équipements, aux abonnements, aux usages ou en situation d'illectronisme. Ainsi, depuis 2019, l'ensemble des salariés d'AMLI est doté d'un smartphone.

Au sein d'AMLI, le développement de logiciels métiers de l'accompagnement a été initié en 2018, avec la création d'Achille.

Exemple avec la création d'ACHILLE : Le développement en interne de logiciels métier

Achille *est le fruit d'une volonté affirmée de faire évoluer et rendre plus efficientes les pratiques d'accompagnement, en s'engageant dans la transformation numérique de ses outils, tout en affirmant la politique « d'aller-vers ». Coconstruit avec les équipes de l'accompagnement et partagé avec les outils de la gestion locative, Achille* ***facilite le quotidien des travailleurs sociaux dans leurs démarches administratives et d'accompagnement*** *au profit des ménages rencontrés, et permet la mesure de la performance de l'activité à travers l'exploitation de données.*

De nombreux développements de l'outil ont été réalisés depuis sa création afin de s'adapter aux évolutions de nos activités et pour intégrer l'ensemble des pôles en charge de l'accompagnement des publics. Pour autant, l'année 2023 marque un virage numérique important. Une nouvelle version d'Achille déployée se veut plus large dans la couverture des champs d'accompagnement et plus intuitive dans la prise en compte des parcours d'accompagnements pluridisciplinaires.

En parallèle, AMLI a engagé l'évolution des outils de gestion de la location accompagnée qui ont montré leur efficacité et leur robustesse afin de proposer une meilleure qualité de service en améliorant et facilitant la relation client (demandes de logement en ligne, gestion des attentes, extranet résident…).

Conscient de la fracture numérique qui peut renforcer les inégalités sociales, les équipes d'AMLI sont attentives au développement d'un accompagnement dédié, qui vise à renforcer les capacités d'agir des personnes et encourager leur autonomie dans l'utilisation des outils pour permettre l'accès aux droits.

L'Association de Gestion Solidaire, une offre d'expertises mutualisées

AMLI, acteur majeur de la fondation d'AGS, a apporté ses propres ressources supports, qui ont rejoint les équipes **issues d'Hôtel Social 93 et de la Main Tendue** au sein de cette **plateforme de mutualisation d'expertises**. Un double objectif est visé : celui de renforcer ses propres compétences mais également de proposer une réponse de qualité aux besoins d'autres associations.

Ce choix d'organisation participe au projet global d'AMLI de nouer des partenariats, de travailler en synergie et en collaboration étroite avec d'autres associations afin de créer les conditions de la meilleure coopération possible sur des projets à forte plus-value sociale. Porté par AGS et en lien avec les activités d'AMLI, le service développement conçoit des projets et contribue à l'ouverture de nouvelles structures de location accompagnée et d'hébergement.



Notre conception de l'accompagnement

Les équipes d'AMLI s'engagent quotidiennement à assurer un accompagnement alliant exigence et expertise. Les modalités d'action sont pensées et adaptées individuellement, dans chaque domaine d'activité. L'association fait du logement un socle pour ses interventions multidimensionnelles et pluri partenariales. L'approche proactive « d'aller-vers » est ancrée dans l'ADN de l'association et adaptée aux évolutions sociétales et aux personnes.



AMLI engagée historiquement aux côtés des Isolés

Le nom même d'AMLI association pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés reflète la vocation essentielle de répondre aux besoins des personnes en rupture de lien social ou nécessitant un soutien ponctuel ou durable dans leurs parcours de vie. Depuis 1965 ***le sens du mot « isolés » conserve toute sa justesse, recouvrant des situations plurielles et en perpétuelle mutation.*** *Qu'elles soient économiques, administratives, liées à l'âge ou à la santé, ponctuelles ou durables, les raisons qui entraînent des situations d'isolement au sein de la société sont nombreuses. Les isolés, public protéiforme et aux attentes diverses sont au cœur de l'accompagnement déployé dans chacun des domaines. Pour AMLI, l'accompagnement, est une culture commune qui transcende les frontières des expertises métiers.*

› Le sens de l'accompagnement

« Se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui » [Le Robert]



Telle est la définition du mot Accompagner. C'est tout le sens de l'accompagnement opéré par l'ensemble des professionnels à tous les niveaux de l'organisation.

L'accompagnement mené par AMLI s'inscrit pleinement dans les grandes orientations de la loi 2002-2 qui réaffirme la place prépondérante des "bénéficiaires" dans l'action sociale. Il repose sur **un duo accompagnant/accompagné respectueux des droits fondamentaux de la personne et s'appuie sur la construction d'un projet personnalisé.** Coconstruit, ce dernier se repose à la fois sur les capacités et les intentions de la personne, confrontée à un principe de réalité et qui pose les jalons **« du faire ensemble ».** Il peut aussi répondre à un besoin de répit immédiat dans un parcours de vie chaotique.

AMLI propose par son action du « droit en plus » au droit commun auquel les plus fragiles doivent fondamentalement pouvoir accéder.

› Le logement comme socle de l'accompagnement

Acteur historique du logement accompagné, AMLI considère l'accès et le maintien dans le logement comme un des leviers permettant à chacun de trouver sa place au sein de la Cité. C'est à partir du socle que représente le logement, qu'AMLI bâtit les modalités de ses interventions.

AMLI s'inscrit pleinement dans les politiques du Logement d'Abord à travers l'ambition coconstruite «Tous logés » de BATIGERE et propose un accompagnement multiple et pluridisciplinaire qui s'adapte à la nature de l'habitat, aux situations des ménages et aux besoins identifiés par les parties prenantes (DDETS, organismes HLM, Collectivités, associations…).

Le logement, comme support de l'accompagnement, s'entend dans toutes ses formes, allant de l'hébergement d'urgence jusqu'au logement autonome pour permettre le maintien dans le logement.

Un accompagnement en prise avec les évolutions sociétales

L'accompagnement doit s'enrichir des évolutions sociétales et des enjeux et besoins constatés en termes de prise en charge des vulnérabilités. A ce titre, face au vieillissement de la population, le Collectif Présence développe des réponses adaptées. Ainsi, le maintien dans le logement des publics en situation de perte d'autonomie dans les établissements mais également sur le parc social de BATIGERE est pris en compte notamment avec les expertises des EFM. Ces démarches contribuent à ***l'engagement Bien Vieillir de BATIGERE.***

› "Aller-vers", une démarche protéiforme

« L'aller-vers » s'entend comme une posture professionnelle qui consiste à aller au-devant des personnes. La démarche rompt avec la pratique de l'offre de service et traduit une **logique préventive et proactive** d'intervention qui mobilise les ressources partenariales locales.

Elle intègre des dimensions complémentaires de l'intervention, individuelle et collective, physique ou à distance, avec le même objectif de proximité.

De nouvelles modalités « d'aller-vers » émergent, d'autres se renforcent et restent à consolider pour répondre à de nouveaux enjeux et aux situations de crise : prises de rendez-vous en ligne, entretiens en distanciel, campagnes d'appels téléphoniques ou de porte-à-porte, actions collectives, équipes mobiles dédiées, horaires décalés…

L'adaptation de l'accompagnement face aux crises, l'exemple de la crise sanitaire

À titre d'exemple, la crise sanitaire du Covid-19 a largement conforté la conviction que « l'aller-vers », pour AMLI, dépasse la simple démarche physique, et qu'il s'agit bel et bien d'un marqueur structurant de l'accompagnement : maintien d'une présence effective dans les structures, création d'une plateforme téléphonique d'écoute et d'accompagnement. ***Ce sont près de 14 500 ménages qui ont bénéficié d'un entretien spécifique au cours des différentes phases d'appel, de mars à mai 2020.***

Cette crise a de plus, permis de démontrer les capacités à maintenir du lien et une disponibilité malgré les conditions d'urgence et les modalités de travail dégradées.





› Plusieurs niveaux de contributions

En s'appuyant sur des financements institutionnels, sur les moyens financiers mobilisés par BATIGERE et sur ses propres fonds, AMLI met en œuvre ses capacités d'intervention et d'accompagnement afin de proposer du « droit en plus », dépassant le cadre des interventions qui relèvent du droit commun.

Proposer du « droit en plus », au-delà de mettre à profit les compétences internes, suppose également de mobiliser les partenaires à différents niveaux de contributions :

- Une capacité d'innovation qui doit pouvoir s'appuyer sur des financements et des expertises externes. Sur le champ de l'emploi, de la mobilité, de la précarité énergétique ou de l'inclusion numérique, de plus en plus de partenaires font confiance à l'association pour déployer, seuls ou à plusieurs, des solutions d'accompagnement augmentées.

- Consciente de la multiplicité des réponses à apporter, AMLI pose les limites de ses interventions, en cohérence avec les périmètres couverts par ses métiers, le droit commun et les relais existants sur les territoires. C'est donc tout naturellement qu'AMLI s'appuie sur les réseaux d'acteurs pertinents pour intervenir en complémentarité

› L'accompagnement au cœur de nos métiers

L'accompagnement d'AMLI se déploie dans chacun des domaines d'intervention de l'association.

Si l'accompagnement individualisé est au cœur de chaque activité, ses objectifs se déclinent de manière différente et s'alignent sur la réalité de chaque situation singulière rencontrée. **L'accompagnement d'AMLI s'adapte aux spécificités des personnes qu'elles soient administratives, financières, sanitaires…**

Cela suppose de définir pour chaque personne rencontrée :

- « L'intervention sociale socle » adaptée à sa situation initiale.

- L'accompagnement individuel qui sera mis en œuvre afin qu'elle puisse être actrice de son parcours via, notamment, un projet personnalisé coconstruit et sur mesure.

La palette des accompagnements est diversifiée et couvre les besoins identifiés des différentes situations, allant du public hébergé, débouté du droit d'asile en passant par un public de droit commun, éligible à une sortie en logement autonome ou déjà locataire. Toutes les modalités d'accompagnement reposent sur une **relation de proximité et de confiance.**

AMLI s'engage à évaluer et améliorer la performance sociale de ses activités d'accompagnement dans un contexte d'évolution des besoins des personnes, des enjeux de société et des financements.
L'accompagnement s'inscrit dans différentes modalités d'intervention allant de la réponse aux projets sociaux de nos établissements jusqu'au mandatement par un acteur du logement. La capacité d'AMLI à répondre, seule ou à plusieurs, à différents appels à projets qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des personnes renforce et complète son action autour du socle logement.

AMLI, dans son action citoyenne entend consolider mais surtout développer durablement l'accès à la culture, à l'éducation, aux sports et aux loisirs dans l'accompagnement proposé, en nouant des partenariats avec les acteurs de l'éducation populaire ; revitalisant ainsi le lien social.

L'accompagnement au delà du logement

Si le logement est le socle de l'accompagnement, les liens sociaux, la participation à la vie de la Cité, l'accès à la culture, aux arts et aux loisirs sont aussi des domaines pleinement intégrés dans nos interventions.
Accompagner les résidents à ouvrir leurs horizons à travers *un parcours d'émancipation participe également à leur mieux-être. Les professionnels d'AMLI, au cœur de nos établissements, portent des projets d'inclusion des publics accompagnés et d'inscription du projet social de la résidence dans son environnement.*






Le Fonds Social AMLI : un soutien et un levier essentiels au développement de la participation de nos résidents

Le Fonds Social AMLI, créé en 2018, est un outil primordial de l'engagement sociétal d'AMLI. Il soutient financièrement des demandes individuelles et des projets collectifs des équipes et des résidents dans l'objectif de ***permettre l'accès et le maintien dans le logement, tout en développant le vivre ensemble et le lien social au sein de nos résidences.***

Le Comité de sélection des projets collectifs du Fonds Social AMLI, présidé par un administrateur analyse et soutient des projets et initiatives qui portent une grande valeur humaine.



Pension de famille Maison de Trêve de Metz - Aménagement paysager où les résidents se sont impliqués dans un atelier passerelle visant à faciliter le retour à l'emploi.

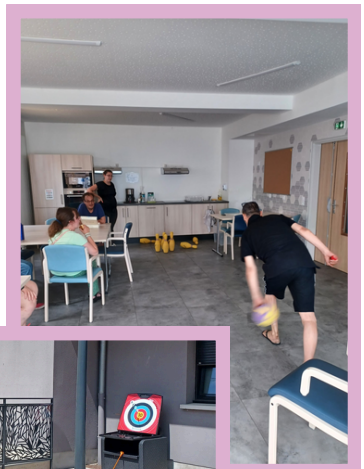
Festiv'AMLI - En logements diffus d'hébergement, une journée de rencontres et de partages à Forbach pour les enfants et les parents hébergés avec l'objectif de promouvoir l'interculturalité et les liens sociaux.







Résidence Accueil de Ban Saint Martin - Des activités sportives adaptées pour les personnes en situation de souffrance psychique.





Nos modalités d'intervention

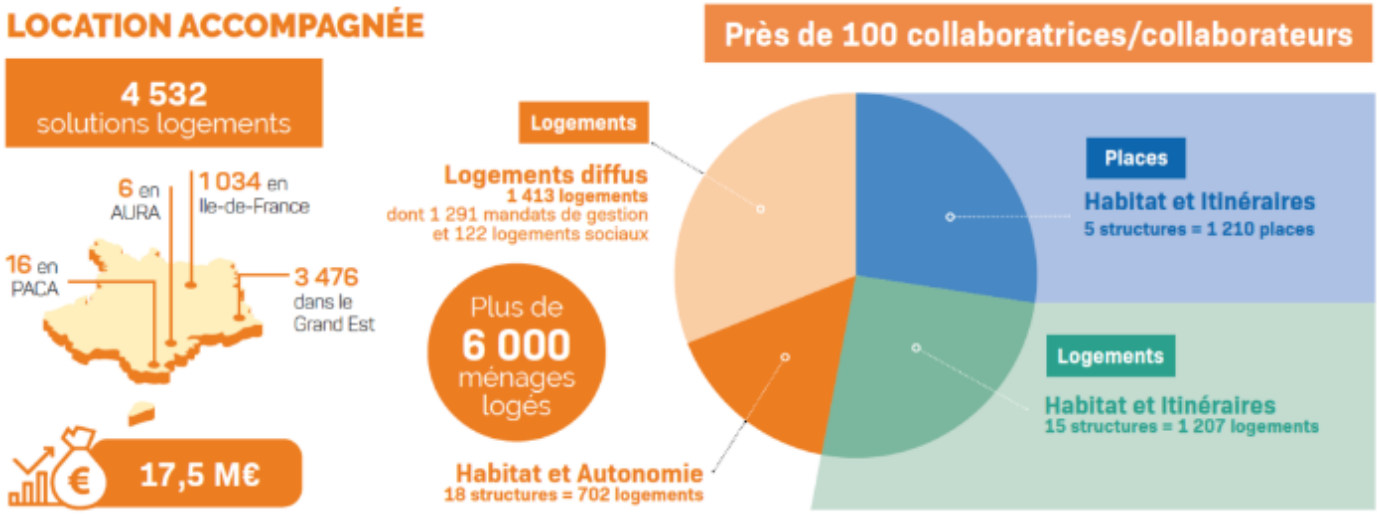
L'action d'AMLI se décline dans 5 champs d'activités qui produisent des itinéraires résidentiels et des leviers d'intégration durable pour les personnes accompagnées :

La Location Accompagnée · L'Hébergement · L'Accompagnement Social · L'Ingénierie Sociale et Urbaine · L'Emploi Accompagné

› La Location Accompagnée

La notion de Location Accompagnée regroupe l'ensemble des solutions de logements gérées pour lesquelles AMLI est en situation d'intermédiaire entre un propriétaire et le résident.
Cette offre de logements se déploie en structures collectives mais repose également sur du parc diffus.

Le logement accompagné, complémentaire à l'hébergement et au logement de droit commun, a pour vocation de proposer une diversité de solutions répondant à différentes étapes du parcours résidentiel, ou différents moments de vie.









La vision d'AMLI est guidée par des fondamentaux et des ambitions profondes. **L'association participe à la création de solutions immobilières, diversifiées et accessibles financièrement**, traduction de projets sociaux territorialisés, élaborés avec les parties prenantes (bailleurs sociaux, administrations, collectivités), en réponse aux enjeux locaux. Son offre de service, en constante évolution s'adapte aux besoins des personnes et aux vulnérabilités induites par les réalités économiques et sociales locales. Cette offre s'appuie notamment sur l'articulation avec les partenaires locaux susceptibles d'intervenir en complémentarité à l'accompagnement proposé. Cette démarche s'intègre parfaitement sur les territoires et vise à offrir **un accompagnement global et individualisé à chaque personne, en favorisant sa participation et son parcours d'autonomie dans le logement.**

Dans cette perspective, AMLI développe tous types d'offres en logement accompagné sur la base d'un diagnostic des besoins partagés, d'une analyse des cadres politiques et d'une connaissance fine des territoires et des partenaires tout en tenant compte des équilibres de gestion.

Dans ce cadre, et plus généralement, **AMLI reste convaincue de la pertinence de la solution « Résidence Sociale » et continuera de promouvoir la réalisation de nouvelles structures, conformément aux orientations gouvernementales prises en 2023.** En ce sens, la transformation des derniers Foyers de Travailleurs Migrants, et de la Résidence Sociale non transformée en logements de Florange permet de développer des projets multiformes, alliant hébergement et logement.



L'association élargit son **offre de logements pour les jeunes actifs et les étudiants,** aujourd'hui en Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes et demain vers d'autres territoires d'intervention. Elle renforce par ailleurs son **engagement en faveur de l'offre en Pension de Famille et en Résidence Accueil** avec plusieurs projets identifiés fin 2022. Soutenue par le Plan National pour le Logement d'Abord, AMLI est convaincue de la performance sociale de cette solution logement et restera engagée pour son développement





Attentive aux besoins particuliers des personnes âgées, AMLI, avec ses partenaires du Collectif Présence, réinterrogera son organisation pour mieux articuler à la fois l'offre immobilière, les modalités de gestion et l'offre servicielle pour concourir le plus finement au maintien à domicile.

Par ailleurs, **AMLI consolidera l'activité de gestion locative** adaptée de logements diffus. Initiée sur le parc de logements familiaux très sociaux de BATIGERE HABITATS SOLIDAIRES (sous mandat de gestion), cette activité s'est fortement développée ces dernières années par notamment l'intermédiation locative mais également en tant que – in fine - solution d'hébergement. **Cette offre vient compléter celle en structures collectives et permet de construire des solutions spécifiques.** L'enjeu étant de pouvoir maîtriser la complexité de gestion dans tous les domaines, générée par la multiplicité des immeubles et logements à gérer.





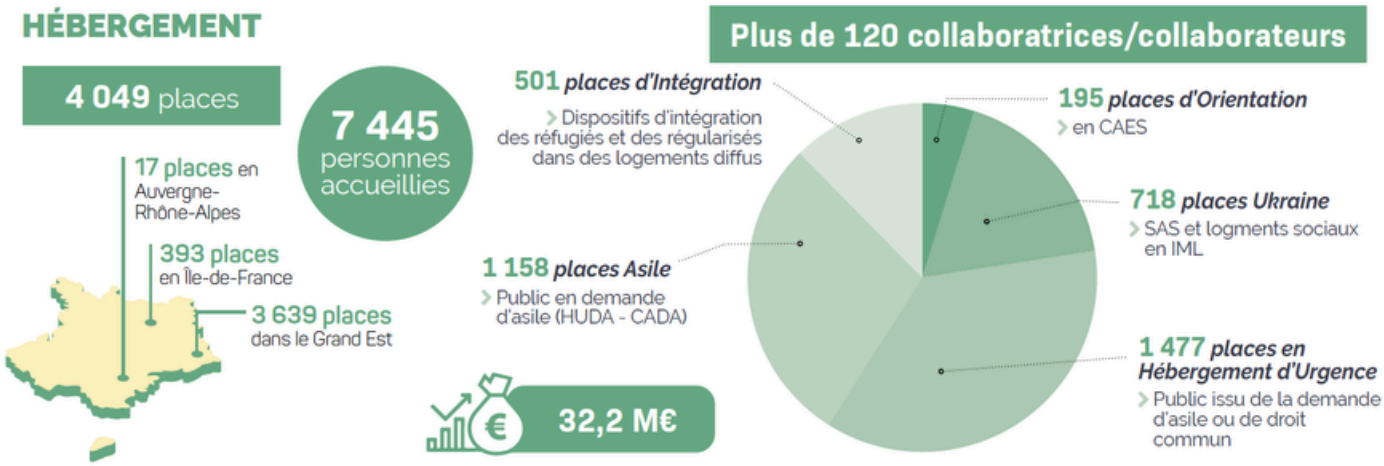
› L'Hébergement

L'activité Hébergement d'AMLI repose sur la mobilisation de solutions diverses permettant de **couvrir les besoins de prises en charge de droit commun ou relevant de la demande d'asile.** Les solutions développées, complémentaires, permettent aujourd'hui de proposer des réponses allant de l'accueil de première urgence aux parcours d'intégration et d'insertion par le logement.

Cette activité portée pour le compte de l'État, a connu un important développement cette dernière décennie. En effet, forte d'un savoir-faire historique, lié notamment à la gestion des CADA, AMLI, aux côtés et pour le compte de l'État et des collectivités, a participé à produire des solutions face à la saturation des dispositifs de prise en charge. Développer rapidement, adapter l'offre, améliorer les conditions de prise en charge, stabiliser les équipes et les organisations, sécuriser les activités et les dispositifs sont autant d'enjeux primordiaux pour AMLI.

L'amélioration du bâti et la pérennité des implantations immobilières permettront une évolution maîtrisée et une amélioration de la qualité de l'offre et des conditions de prise en charge. Cela suppose une évolution significative des bâtis dans les prochaines années, afin d'intégrer la modularité des besoins, mieux prendre en compte les vulnérabilités et adapter progressivement l'offre.

De fait, la maîtrise immobilière des biens à vocation d'hébergement représente un axe stratégique pour améliorer et faire évoluer l'offre proposée. Cette dimension permettra de prendre en compte les évolutions réglementaires, de répondre aux exigences de sécurité, de performance et de sobriété énergétique. En parallèle, dans le respect de ses valeurs associatives, AMLI poursuit son effort pour développer des solutions d'hébergement, inscrites dans leur environnement et facilitant l'inclusion des publics dans la Cité.



› L'Accompagnement Social

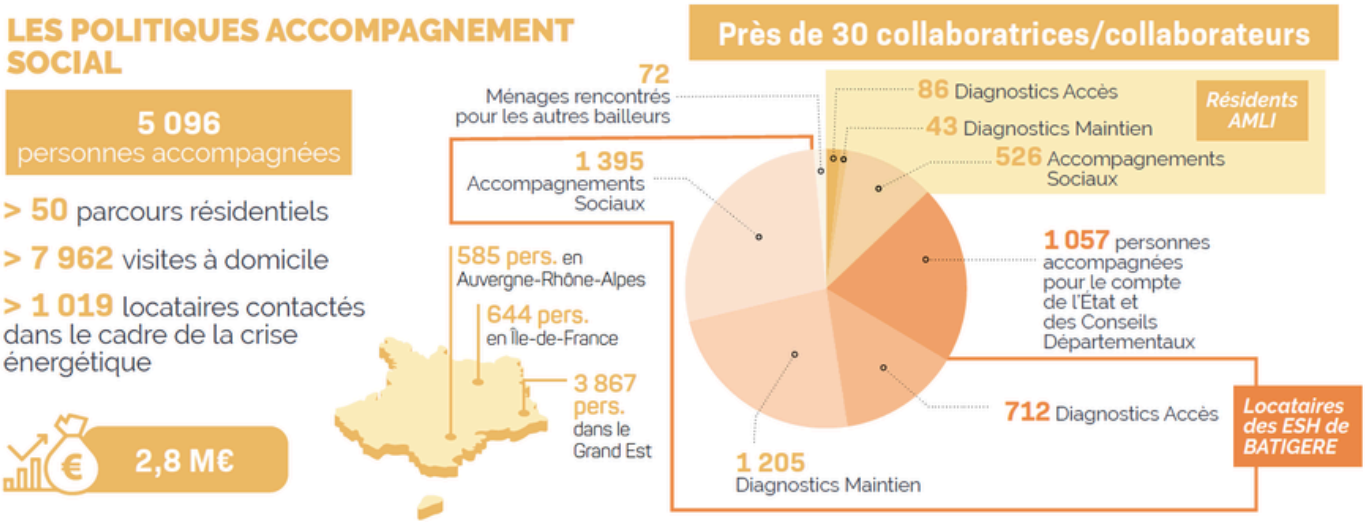
L'accompagnement social porté par AMLI a pour ambition de **favoriser l'accès, le maintien dans le logement et les parcours résidentiels des personnes en situation de vulnérabilités.**

Les équipes, pluridisciplinaires, diplômées et formées tout au long de leur parcours professionnel, mettent en œuvre ces interventions, tant au sein du parc des ESH de BATIGERE et de ses établissements que dans les dispositifs portés pour le compte d'autres bailleurs, de l'État, des collectivités territoriales. Ces pratiques professionnelles se nourrissent à la fois d'une expérience éprouvée à l'égard du logement, de la diversité des donneurs d'ordre et de la richesse des activités d'AMLI qui traitent de thématiques complémentaires.

L'accompagnement social se construit avec les personnes sur la base d'une évaluation sociale globale mettant en exergue leurs capacités et leurs fragilités. **Il crée les conditions favorables pour développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, rétablir leurs situations, leur permettre de réaliser leurs projets et de s'inscrire durablement dans la Cité**. Les équipes d'AMLI ont développé des outils numériques permettant de rechercher et d'optimiser la performance sociale en réduisant les tâches administratives et en consacrant davantage de temps à l'accompagnement physique des personnes. Ces interventions reposent sur une démarche « d'aller-vers » pour favoriser la relation de confiance et susciter l'adhésion. Elle se traduit de différentes manières, marquant pour chacune la présence des professionnels auprès des personnes : visites à domicile, permanences, actions de phoning, actions collectives…

Ces interventions concourent à l'accès et au maintien dans le logement, à la lutte contre les situations d'impayé, et complètent l'activité de gestion locative. Qu'elles soient individuelles ou collectives, ces actions sont également des leviers pour traiter les thématiques variées telles que l'accès à la santé, à la citoyenneté, à la parentalité…

Le développement se traduit par la capacité d'AMLI à structurer des réponses à des appels à projets en mobilisant les moyens des territoires. Afin de continuer à apporter « du droit en plus », AMLI s'appuie sur un réseau de partenaires de proximité pour mettre en œuvre un accompagnement global.









La démarche phoning

AMLI adapte constamment ses modalités d'intervention pour accompagner les locataires impactés par des évènements les fragilisant. Ainsi, en réponse à la crise énergétique et aux conséquences impactant les locataires de BATIGERE, différentes actions se sont déployées pour les informer, les soutenir et les accompagner grâce à des ***campagnes de communication, « d'aller-vers » téléphoniques*** *pour détecter les besoins en accompagnement sociaux. Deux actions de phoning ont été organisées prioritairement auprès des ménages identifiés selon plusieurs critères de vulnérabilité.*

1 000 locataires *contactés par AMLI dans le cadre de l'action en 2022*

92 bénéficiaires *à la suite d'un accompagnement sociotechnique*

630 kits énergies *distribués en faveur des locataires des parcs de BATIGERE HABITATS SOLIDAIRES et BATIGERE HABITAT*

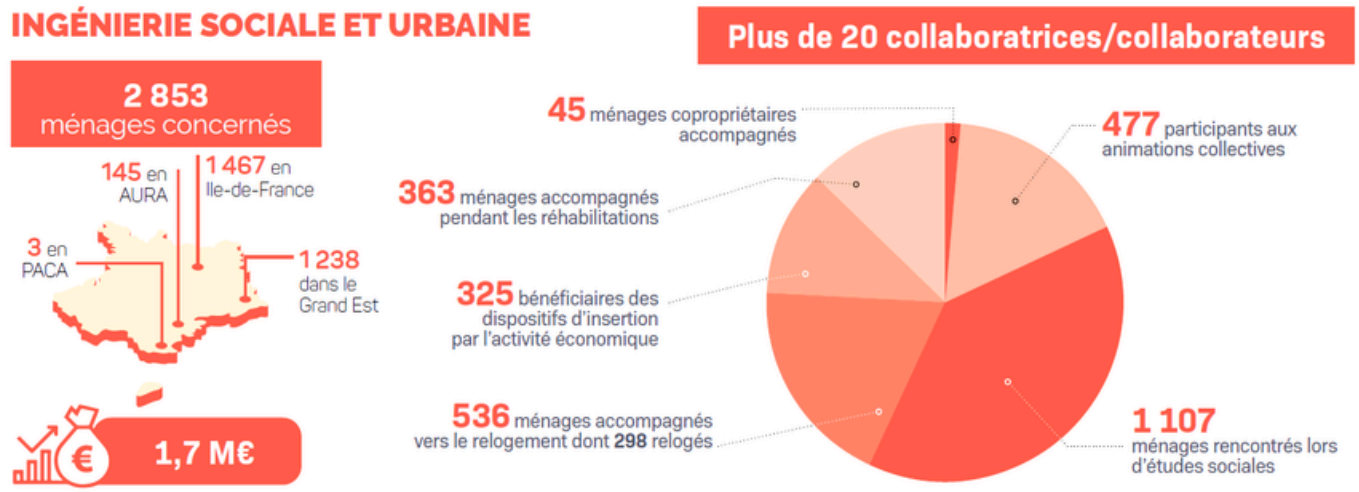
› L'ingénierie Sociale et Urbaine

Le service Ingénierie Sociale et Urbaine propose divers savoir-faire dans le cadre de projets immobiliers ou participatifs, ayant pour finalité l'amélioration du cadre de vie : **réalisation d'études sociales, accompagnement des locataires sur les opérations de réhabilitation ou de démolition, mises en place et suivis de dispositifs d'Insertion par l'Activité Économique, animations de quartier, intergénérationnelles et de tiers-lieux, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité…** Par ailleurs, une expertise spécifique dédiée aux interventions sur les copropriétés dégradées a été développée ces dernières années en réponse aux besoins d'accompagnement des co-propriétaires fragilisés.

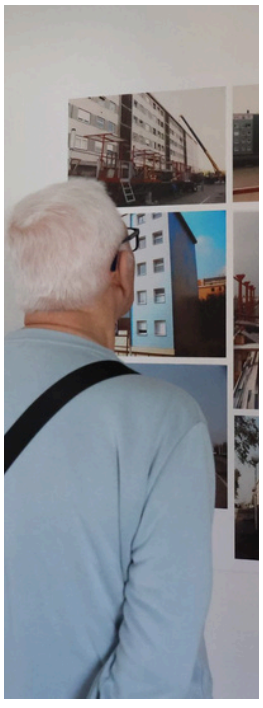
À travers ces missions, le service Ingénierie Sociale et Urbaine contribue aux **« stratégies-logements »** des acteurs et au mieux-vivre ensemble en cohérence avec les politiques urbaines et sociales développées par les bailleurs et les collectivités locales. Au-delà du logement, les missions favorisent la participation des habitants dans des actions créatrices de lien social et supports d'autonomie.

Elle est également réalisée pour le compte de clients externes au Réseau BATIGERE, pour une diversité de donneurs d'ordre : **bailleurs sociaux, collectivités territoriales, entreprises du bâtiment, aménageurs….** L'ambition est de développer ces partenariats dans les années à venir, tout en assurant la capacité de réalisation des missions, ainsi que la préservation de la qualité de l'action, en visant l'excellence. La direction transverse veille à ces fondamentaux et poursuit l'évolution des prestations et la diversification des métiers pour répondre aux besoins des commanditaires.

Le modèle économique est également un enjeu fondamental à maîtriser pour sécuriser et garantir l'attractivité de ce pôle de compétences.

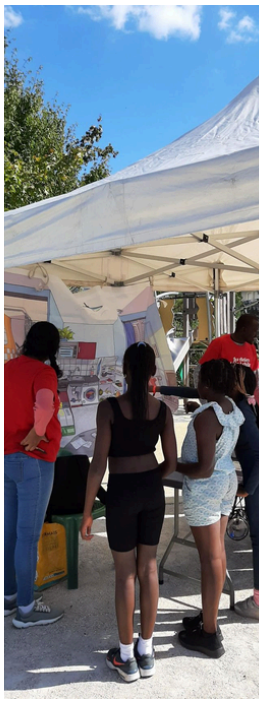












› L'Emploi Accompagné

Le déploiement d'initiatives qui concourent à une insertion concomitante par l'emploi et par le logement apparait comme un rempart fiable et efficace pour lutter contre la précarité grandissante des familles modestes et des plus fragiles.

Fort de son adossement au champ du logement accompagné et de l'hébergement, et s'appuyant sur les stratégies gouvernementales en faveur du plein-emploi, **AMLI construit des actions d'insertion par l'emploi, en plus-value du droit commun.**

AMLI fait le lien entre les capabilités des personnes et les préoccupations des acteurs de l'insertion et du tissu économique, sur un territoire donné pour développer des projets qui sécurisent les parcours professionnels et résidentiels.



La direction Emploi Accompagnée, nouvellement établie se donne l'ambition de **structurer l'accompagnement vers l'emploi des publics hébergés, logés et accompagnés.** La mise en œuvre des missions d'accompagnement vers et dans l'emploi constitue également une réponse aux préoccupations des ESH de BATIGERE en termes de solvabilisation des locataires dans un contexte où le couple loyer et charges représente une équation toujours plus difficile pour les plus vulnérables. Cette activité apporte une expertise opérationnelle sur le développement de projets en réponse à des besoins identifiés sur les territoires, et comporte également une dimension plus transverse visant à piloter le volet emploi dans les différents champs d'activité d'AMLI.
L'enjeu, pour les années à venir, est de pouvoir organiser et pérenniser l'activité désormais positionnée comme un **cinquième métier au sein de l'association.**

Des modalités d'intervention au service d'un projet commun : le projet 100% EMPLOI

Soutenu par les services de l'État et le Fonds d'Innovation Sociale de la Fédération des ESH, ce projet répond à une double préoccupation. Celle, d'une part de ***contribuer à couvrir les besoins de recrutement du secteur de l'aide à domicile confronté*** *à une forte tension sur le marché de l'emploi et d'autre part* ***d'accompagner les besoins sociétaux du maintien à domicile en apportant une réponse et des services aux locataires vieillissants.***

Ainsi, les professionnels issus des divers champs d'activités d'AMLI ont uni leurs compétences et leur connaissance des publics accompagnés, en collaborant depuis l'identification des profils par les services Hébergement ou Location Accompagnée, jusqu'à l'orientation vers la formation par les conseillers en insertion socio-professionnels. Avec le soutien de la DDETS 57 et de ses partenaires (EFM, BATIGERE et l'AFPA) AMLI a développé un projet innovant d'inclusion socioprofessionnelle « 100 % emploi », en s'appuyant sur les richesses internes de ses différents métiers. C'est une ambition collective de proposer une formation qui intègre l'accompagnement, et place la personne en tant qu'actrice de son parcours vers l'emploi. ***En 2022, la première formation s'est concrétisée par plusieurs sorties positives avec la signature de Contrats à Durée Indéterminée par les EFM.***

Notre réponse immobilière

AMLI s'attache à proposer une offre immobilière adaptée, sécurisée, et accessible. En effet, au-delà de sa qualité de gestionnaire, et forte de sa proximité singulière avec les ESH de BATIGERE, AMLI considère le support immobilier comme un véritable levier de l'amélioration de l'accompagnement proposé.

› Un patrimoine immobilier rénové et sécurisé, socle des activités d'AMLI

AMLI s'inscrit résolument dans une démarche environnementale ambitieuse et engagée. En étroite collaboration avec les propriétaires des établissements gérés, AMLI prend toute sa part dans la définition, la réhabilitation ou la transformation des solutions d'habitat avec, notamment les **réhabilitations des Foyers de Travailleurs Migrants, la création d'espaces de convivialité au sein des structures, l'adaptation des lieux de vie à la perte d'autonomie ou au handicap…** Elle adapte non seulement ces solutions aux besoins des publics, des territoires et des politiques publiques mais, va au-delà, en intégrant de manière proactive les enjeux cruciaux de **performance environnementale**, de sobriété énergétique et de préservation des ressources naturelles.

Consciente de l'importance de ces enjeux, AMLI s'appuie sur l'expertise immobilière de BATIGERE pour concevoir et mettre en œuvre progressivement des projets novateurs. Parmi eux, de nombreuses initiatives telles que l'autoconsommation énergétique, démarche visant à réduire l'empreinte carbone tout en garantissant une utilisation efficace et durable de l'énergie. Parallèlement, AMLI encourage l'adoption de modes de vie plus durables par les résidents, en favorisant l'intégration, notamment par le développement de nouveaux modes de mobilité (par exemple l'autopartage de véhicules électriques). Cette approche globale illustre son profond **engagement pour la mobilité verte et la réduction de l'impact environnemental.**

La finalisation des réhabilitations de son parc de Résidences Autonomie et de Foyers de Travailleurs Migrants à court terme démontre l'engagement d'AMLI à proposer une offre de qualité, durable et respectueuse de l'environnement.

Traitement du parc immobilier géré à fin 2022

RÉSIDENCES AUTONOMIES	TRANSFORMATION DES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS	DISPOSITIFS HÉBERGEMENT
Réhabilitations réalisées ou engagées de 9 des 11 établissements	**4 engagés dont 1 en chantier**	**A court terme, AMLI se donne l'ambition de traiter l'offre d'hébergement obsolète**





FTM de Metz Blida avant travaux et perspective du projet

La sécurité des biens et des personnes : la composante fondamentale de l'intervention

Placer le bâti comme fondamental des interventions passe en premier lieu par une politique de sécurité immobilière constamment évaluée et réaffirmée.

La sécurité est un enjeu qui s'impose à toutes les équipes, et revêt une obligation en termes de résultat. *Au-delà des expertises immobilières et de gestion du patrimoine, des actions de sensibilisation, de formation et de prévention sont ainsi régulièrement mises en œuvre en direction des professionnels et des personnes accueillies : visites de sécurité, exercices incendie…*

S'appuyant sur son service Patrimoine et afin d'avoir une politique de sécurité performante, ***AMLI affirme son engagement de gestion de proximité et organise une veille 24h/24h,*** *sous forme d'astreinte mobilisable tant sur des problématiques techniques que comportementales, en adaptant ses modalités d'intervention d'urgence.*





› Une politique d'entretien et de maintenance au service d'une proximité renforcée avec les publics

Maillon fort de la relation client par sa présence quotidienne, le personnel de proximité (employés de collectivité, agents d'entretien, gestionnaires techniques et locatifs) ainsi que l'ensemble des métiers socio-éducatifs, assurent et garantissent une veille et une capacité d'intervention sur des problématiques liées à l'occupation, à la sécurité des personnes et des bâtis.

Le choix d'une régie technique interne permet de proposer un service réactif et efficace, gage de qualité pour les résidents. Il concourt également à maintenir des conditions de sécurité optimales. Cette expertise interne est complétée par des entreprises engagées et sensibilisées aux spécificités de nos activités et pilotée de façon centralisée.

Afin de favoriser l'appropriation et le respect des lieux de vie par le public, AMLI développe des projets d'insertion professionnelle à destination des personnes accompagnées, visant à entretenir et améliorer leur habitat.

› Une capacité d'innovation pour répondre aux besoins de solutions

Pour répondre aux besoins de places d'hébergement, AMLI mobilise différentes solutions immobilières : **habitats intercalaires, établissements, foyers-logements, parcs diffus, habitats modulaires,** etc. AMLI a développé une véritable expertise dans le montage de ces solutions temporaires.

L'ingénierie mise en œuvre repose sur la mobilisation de terrains ou locaux entièrement ou partiellement inoccupés pour y intégrer des dispositifs intercalaires pour une durée déterminée. **La capacité d'AMLI à définir un programme de travaux et à aménager rapidement les locaux, constitue la réussite de ces projets**, en garantissant des conditions de sécurité pour un accueil digne, en accord avec l'ensemble des parties : propriétaires, collectivités, État et associations.

En lien avec les ESH de BATIGERE, AMLI élabore et porte également des solutions modulaires basées sur la préfabrication du bâti, à des fins d'occupation temporaire, ou durable de fonciers disponibles.

La mobilisation accrue du parc vacant diffus permet de proposer des solutions d'hébergement en garantissant une réactivité et une prise en charge mieux adaptée des personnes pour les accompagner vers l'autonomie.

Le développement rapide et important d'une offre en logements diffus, loués et gérés par AMLI, nécessite d'adapter les organisations, les outils et les modalités de gestion et d'accompagnement.

AMLI 2023, notre projet associatif : notre boussole pour l'avenir



Olivier Rigault, Directeur Général

« Un projet associatif permet de se projeter dans le futur mais aussi de réaffirmer notre histoire et notre vocation. Dans un contexte en perpétuelle mutation où malheureusement les vulnérabilités ne reculent pas mais où elles se multiplient et évoluent, **rédiger le projet associatif c'est prendre un engagement en responsabilité**. C'est poser le cadre pour définir les grands axes de travail et d'investissement de l'ensemble des équipes pour les années à venir.

Il nous appartient désormais de traduire ces ambitions dans des actions concrètes, plurielles et gages de réussite collective pour répondre aux défis actuels et à venir.

A chaque niveau de l'association, de tout territoire et de tout métier, **nous sommes chacun un maillon de la réussite de ce projet collectif** en partageant cette conviction commune que l'accès et le maintien dans le logement est une condition sine qua non de la dignité humaine et de la participation à la vie de la Cité.

Ce cadre est la première brique d'un chantier de plus grande ampleur, qui devra se traduire au quotidien, par toutes et tous aux côtés des personnes que nous accompagnons et des territoires que nous investissons. C'est aussi garantir l'amélioration perpétuelle de nos actions, de nos pratiques, en adéquation avec les attentes de l'ensemble de nos parties prenantes et ancrée dans les réalités sociales, économiques, environnementales ; pour que chacune et chacun trouve sa place.

Des feuilles de route en cours de finalisation viendront articuler plus finement, pour les prochaines années, les différents plans d'action avec le projet associatif et contribueront à l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés. »

Glossaire

A.F.P.A	*Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des adultes*
A.G.S	*Association de Gestion Solidaire*
A.M.L.I	*Association pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés*
B.H.S	*Batigère Habitats Solidaires*
C.A.D.A	*Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile*
C.A.E.S	*Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations*
D.D.E.T.S	*Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités*
D.R.E.E.T.S	*Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités*
E.F.M	*Emplois Familiaux de Moselle*
Loi E.L.A.N	*Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique*
E.S.H	*Entreprise Sociale pour l'Habitat*
F.A.S	*Fédération des Acteurs de la Solidarité*
F.T.M	*Foyer de Travailleurs Migrants*
H.L.M	*Habitation à Loyer Modéré*
H.U.D.A	*Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile*
I.L.M	*Intermédiation Locative*
I.S.U	*Ingénierie Sociale Urbaine*
O.P.H	*Office Public de l'Habitat*
P.L.A.I	*Prêt Locatif Aidé d'Intégration*
S.A.C	*Société Anonyme de Coordination*
U.N.A.F.O	*Union professionnelle du logement accompagné*
U.NA.H.J	*Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes*
U.E.S	*Unité Economique et Sociale*
U.S.H	*Union Sociale pour l'Habitat*

Le projet associatif s'inscrit dans une démarche qui est le fruit de nombreuses rencontres, de débats constructifs, et de réflexions visant à dessiner notre trajectoire pour les années à venir. Les cinq réunions territoriales, les séminaires et autres temps forts qui nous ont animés pendant plusieurs mois ont permis d'aboutir à ce document qui incarne notre vision. Au cœur de ce projet, l'esprit de collaboration a été la clé de voûte de notre réussite.

Nous souhaitons donc exprimer notre plus profonde gratitude envers les collaborateurs, les partenaires, les résidents et toutes les parties prenantes qui ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de ce projet.









amli

le trait social

Association pour l'Accompagnement,
le Mieux-Être et le Logement des Isolés

accueil@amli.asso.fr
Tél. : 03 87 16 33 00

www.amli.asso.fr

LABEL DIVERSITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

LABEL ÉGALITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

Membre de Présence et de Batigere